

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monite
belgi



03 -01- 2011

Greffé

N° d'entreprise : 0884.215.772

Dénomination

(en entier) : **CALIDI 33**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : rue Général Jacques 99 - 4051 Chaudfontaine-Vaux sous Chèvremont

Objet de l'acte : Modification de la date de début et de fin des exercices sociaux – dispositions transitoires

Aux termes d'un acte reçu par le notaire Louis URbin-Choffray, à Esneux, le 23.12.2010, en cours d'enregistrement, il apparaît que l'assemblée générale l'associé unique de la sprl CALIDI 33 a pris les décisions suivantes :

1.Modification de la date de début et de fin des exercices sociaux et adaptation des statuts en conséquence.

Première résolution

L'associé unique décide que dorénavant, les exercices sociaux commenceront le premier février et se termineront le trente et un janvier de l'année suivant.

La date des assemblées générales annuelles n'est pas modifiée.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 18 des statuts en remplaçant le texte par :

« L'exercice social commence le premier février et se termine le trente et un janvier de l'année suivante. »

2.Dispositions transitoires

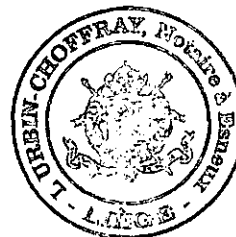
Troisième résolution

L'associé unique décide que l'exercice en cours sera prolongé d'un mois et se clôturera le trente et un janvier deux mille onze.

Pour extrait analytique conforme,

Le notaire Louis Urbin-Choffray,

Déposées en même temps une expédition conforme de l'acte du 23.12.2010. délivrée dans le seul but du dépôt au greffe du tribunal de commerce



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/01/2011 - Annexes du Moniteur belge